

JÉRÔME PIGUET
CONSEIL

FRANÇAIS, ANGLAIS

JEROME.PIGUET@BOREL-BARBHEY.CH
+41 22 707 18 00



EXPERTISE

Avocat et expert fiscal diplômé, Jérôme Piguet est membre de l'équipe Conseil de Borel & Barbey.

Il est au bénéfice d'une expérience vaste et approfondie de la fiscalité qu'il a acquise au long de sa carrière et des différents postes qu'il a occupés au sein d'Études d'avocats, dans la banque et dans un grand family office.

Jérôme Piguet conseille et représente des particuliers en relation notamment avec la structuration de leurs investissements, la planification fiscale et successorale ou dans le cadre de procédures contentieuses.

Son expertise s'étend également aux entreprises pour lesquelles il intervient notamment en matière d'acquisitions et de restructurations, de financement, ou encore de plans d'intéressement.

Jérôme Piguet est par ailleurs actif dans le domaine de la fiscalité des produits financiers et des fonds de placement, ainsi que des droits de timbre.

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Fiscal

Fiscalité des entreprises · Fiscalité des personnes physiques · Planification fiscale et successorale, trusts, donations · Contentieux fiscal

Clientèle privée

Planification successorale · Philanthropie · Organisations caritatives · Family offices

EXPÉRIENCES

- Depuis 2023 : Conseil chez Borel & Barbey
- 2019-2023 : Collaborateur puis Associé dans une Étude d'avocats spécialisée dans le droit fiscal, Genève
- 2015-2018 : Directeur exécutif chez UBS SA, Wealth Planning UHNW-GFO, Genève
- 2010-2015 : Responsable juridique et fiscal pour la Suisse chez Bemido SA, Genève
- 2001-2010 : Collaborateur puis Conseil dans une Étude d'avocats à Genève
- 1999-2001 : Consultant chez Arthur Andersen à Genève
- 1997-1999 : Greffier au Tribunal administratif du canton de Vaud

FORMATION



- 2005 : Barreau de Genève
- 2002 : Diplôme fédéral d'expert fiscal, EXPERTsuisse
- 1996 : Licence en droit (lic. iur.), Universités de Lausanne et Berne

ASSOCIATIONS _____

- Ordre Romand des Experts Fiscaux Diplômés (OREF)

PUBLICATIONS _____

2025 :

- « Fiscalité immobilière: abolition de la valeur locative », 29 septembre 2025 (avec Vincent Berger et Enguerrand Collignon)

2023 :

- « Commentaire de l'arrêt du TF 2C_527/2022 (Transparence d'une fondation liechtensteinoise) », Revue de droit administratif et de droit fiscal (RDAF 2023 II p. 217)

2021 :

- « La Créance Fiscale », Les procédures en droit fiscal, Stämpfli, 2021 (avec Kaloyan Stoyanov)

2006 :

- « Commentaire droits de timbre », art. 5, Schulthess, 2006 (avec Jean-Blaise Eckert)